

PIÈCE R-4209-2022, B-0088, ÉNERGIR-12, DOCUMENT 10, INTITULÉE
« COMPTE D'ÉCART GÉNÉRÉ ENTRE LE COÛT RÉEL DÉBOURSÉ PAR
ÉNERGIR POUR L'ACQUISITION DU GNR ET LES REVENUS QUI
AURAIENT ÉTÉ GÉNÉRÉS AU TARIF DU GAZ DE RÉSEAU - COMPTE
DE FRAIS REPORTÉS (CFR) HORS BASE PROVISoire CAPTANT LA
DIFFÉRENCE ENTRE LE COÛT RÉEL D'ACHAT DU GNR ET LES
REVENUS GÉNÉRÉS PAR LA VENTE DU GNR À LA CLIENTÈLE »,
DATÉE DU 20 DÉCEMBRE 2022

CETTE PIÈCE EST DÉPOSÉE
SOUS PLI CONFIDENTIEL